

Sur le procédé

LUTECE® Contact Plus

Famille de produit / Procédé : Enduit intérieur**Titulaire :** **Société PLACOPLATRE**
Internet : <https://www.placo.fr/>**AVANT-PROPOS**

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 09 - Cloisons, doublages et plafonds

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V1	Cette version intègre les modifications suivantes : • Application de la trame des Avis Techniques de 2021 ; • Actualisation des valeurs caractéristiques et des contrôles réalisés en usine.	Marion LOPEZ	David MORALES

Descripteur :

Primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus destiné à créer une liaison adhésive entre un support lisse et un enduit à base de plâtre. Le primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus est utilisé avec des enduits plâtre définis dans le Dossier Technique. Son application sur certains supports dépend de l'épaisseur de l'enduit appliquée. Pour les supports lisses visés par la norme NF DTU 25.1, il constitue une alternative à l'application d'une barbotine.

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté.....	4
1.1.1.	Zone géographique.....	4
1.1.2.	Ouvrages visés	4
1.2.	Appréciation	4
1.2.1.	Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi.....	4
1.2.2.	Durabilité	4
1.2.3.	Impacts Environnementaux	5
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé	5
2.	Dossier Technique.....	6
2.1.	Mode de commercialisation.....	6
2.1.1.	Coordonnées	6
2.1.2.	Identification	6
2.2.	Description.....	6
2.2.1.	Principe.....	6
2.2.2.	Caractéristiques	6
2.3.	Disposition de conception	7
2.4.	Disposition de mise en œuvre	7
2.5.	Assistance technique	8
2.6.	Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication.....	8
2.7.	Mention des justificatifs	8
2.7.1.	Résultats Expérimentaux.....	8
2.7.2.	Références chantiers.....	8

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre II « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

Le procédé est utilisable dans toute zone de sismicité en France métropolitaine (zones 1 à 4) et pour toute catégorie d'ouvrage (ouvrages de catégories I à IV) au sens de l'arrêté du 22 octobre 2010 modifié relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal ».

1.1.2. Ouvrages visés

En paroi verticale et en plafond des bâtiments d'habitation, établissements recevant du public et établissements recevant des travailleurs.

Le Primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus est destiné à favoriser l'adhérence des enduits à base de plâtre visés dans le tableau 1 du Dossier Technique sur les supports définis dans ce même tableau.

Pour les supports lisses visés ci-après, il constitue une alternative à l'application d'une barbotine indiquée dans la norme NF DTU 25.1 :

- Plaque de plâtre,
- Carreau de plâtre,
- Carreau de terre cuite,
- Dalle béton,
- Béton cellulaire.

Le domaine d'application du procédé Lutèce® Contact Plus est identique à celui de la norme NF DTU 25.1 : locaux fermés classés EA (locaux secs ou faiblement humides), EB (locaux moyennement humides) et EB+ privatifs (locaux humides à usage privatif) au sens du cahier CSTB 3567 de mai 2006 « Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature des supports pour revêtements muraux intérieurs ».

1.2. Appréciation

1.2.1. Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Adhérence

Le primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus présente une adhérence satisfaisante sur les matériaux des supports envisagés. Les conditions de mise en œuvre des enduits plâtre permettent d'obtenir une adhérence satisfaisante sous réserve du respect du temps de séchage du produit avant application des enduits.

Sécurité au feu

En cas d'exigence de réaction au feu, le primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus recouvert par l'enduit intérieur aux classements de réaction au feu « A1 » et « A2-s1,d0 » dans les conditions du rapport de classement N° RA21-0274 cité aux références expérimentales du Dossier Technique.

Finition – aspect

Suivant l'état de surface demandé pour les enduits à base de plâtre appliqué, il convient d'adopter les dispositions prévues dans les documents codificatifs visant ces produits.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Déclaration environnementale

Le procédé Lutèce® Contact Plus ne dispose d'aucune déclaration environnementale (DE) vérifiée par tierce partie et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

1.2.2. Durabilité

Dans le domaine d'emploi accepté, la durabilité de l'adhérence des enduits à base de plâtre sur les supports visés avec l'application du primaire d'accrochage est au moins comparable à celle d'un enduit en plâtre projeté conforme à la norme NF DTU 25.1 et placé dans des conditions d'utilisation similaires.

1.2.3. Impacts Environnementaux¹

Aucun élément communiqué.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Pas de remarques particulières

¹ Non examiné par le groupe spécialisé dans le cadre de cet avis

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

2.1.1. Coordonnées

Le procédé est commercialisé par le titulaire.

Titulaire : Société PLACOPLATRE
Tour Saint-Gobain
12 Place de l'Iris
FR – 92400 COURBEVOIE
Tél. : 01 46 25 46 25
Internet : www.placo.fr

2.1.2. Identification

Résine de couleur verte, conditionnée en seaux de 10 litres.

Chaque emballage comporte :

- Le nom commercial : LUTECE® Contact Plus,
- La consommation,
- Les indications relatives à l'emploi,
- Les indications relatives à la sécurité,
- La date de fabrication exprimée en clair,
- La mention faisant référence à l'Avis Technique.

2.2. Description

2.2.1. Principe

Primaire d'accrochage destiné à créer une liaison adhésive entre un support lisse et un enduit à base de plâtre. Cette liaison est réalisée à l'aide d'une résine filmogène contenant des carbonates de calcium utilisés comme charges.

En fonction de l'épaisseur de l'enduit et du support, le primaire Lutèce® Contact Plus peut être utilisé avec des enduits plâtre, manuels allégés, ou à projeter de la gamme Lutèce®. Pour les supports lisses visés par la norme NF DTU 25.1, il constitue une alternative aux solutions proposées dans ce texte (application d'une barbotine).

2.2.2. Caractéristiques

Emulsion de copolymère acétate de vinyle-éthylène, contenant des charges.

Caractéristiques :

- Extrait sec : entre 57 et 62 % ;
- Viscosité Brookfield : entre 150 et 290 poises (Sp5@10mn⁻¹);
- Densité : entre 1,365 et 1,45 ;
- pH : 8 à 9.

Le Lutèce® Contact Plus est livré en seaux de 10 litres.

Les seaux comportent un étiquetage mentionnant : marque commerciale, la consommation, les préconisations d'emploi et de sécurité, date limite d'utilisation.

Le délai de conservation est de 6 mois en emballage d'origine non ouvert.

2.3. Disposition de conception

Le primaire Lutèce® Contact Plus est appliqué sur les supports définis dans le tableau 1 ci-après, il est destiné à être associé aux enduits intérieurs à base de plâtre conformes aux normes NF EN 13279 de la gamme des produits Lutèce® :

Tableau 1

Référence commerciale Enduit plâtre	Plâtre manuel Lutèce 2000® C ou L		Lutèce® Projection 33X, 33X Plus, 33 XPert, Lutèce Air' Pur®	
Dispositions à prendre en fonction du support	Lutèce® Contact Plus	Epaisseur (e) enduit (mm)	Lutèce® Contact Plus	Epaisseur (e) enduit (mm)
Carreaux de terre cuite à parement lisse	Oui	3 à 25	P*	6 à 20
			Oui	3≤e<6 20<e≤25
Carreaux de plâtre (NF DTU 25.31)	P	6 à 20	Non	3 à 25
	Oui	3≤e<6 20<e≤25		
Béton (dont béton cellulaire) NF DTU 25.1 (NF DTU 20.1, DTU 23.1)	C*	6 à 20	C*	6 à 20
	Oui	3≤e<6 20<e≤25	Oui	3≤e<6 20<e≤25
Ouvrages verticaux : plaques de plâtre hors plaques de type P selon NF EN 520	Oui	3 à 25	Oui	3 à 25
Ouvrages verticaux : plaques de plâtre de type P selon NF EN 520	P*	6 à 20	P*	6 à 20
	Oui	3≤e<6 20<e≤25	Oui	3≤e<6 20<e≤25
* : épaisseurs couvertes par NF DTU 25.1 ; P : possible mais non obligatoire d'après le NF DTU 25.1 ; C : conseillé comme une des solutions proposées dans la norme NF DTU 25.1 dans le cas de surface lisse (« Lorsque la surface est lisse, il est procédé soit à un bouchardage suivi d'un dépoussiérage soit à l'application d'une barbotine de ciment et sable ou de plâtre et sable additionné d'un adjuvant destiné à assurer son adhérence au support soit l'application d'un primaire d'accrochage »).				

NB1 : les faibles épaisseurs de plâtre à projeter peuvent être mises en œuvre à l'aide de machines à projeter de type PFT Ritmo (Plastering Machines) ou similaires.

NB2 : les épaisseurs de plâtre à projeter comprises entre 3 et 5 mm et entre 21 et 25 mm sont admises ponctuellement ou localement uniquement.

2.4. Disposition de mise en œuvre

Les produits doivent être stockés à l'abri du gel et du soleil. Le délai de conservation est de 6 mois.

Le primaire Lutèce® Contact Plus ne doit pas être utilisé sur support gelé ou par temps froid (température de l'air inférieure à 5°C) ou par temps chaud (température de l'air supérieure à 35°C).

La résine est appliquée au rouleau ou à la brosse. La consommation sur les différents supports varie de 200 à 300 g/m² excepté sur support béton cellulaire où elle est de 400 g/m².

Après avoir laissé suffisamment de temps au primaire Lutèce® Contact Plus pour former un film sec (au minimum 24 heures), on procède à l'application d'un des enduits intérieurs à base de plâtre choisis dans la gamme des produits Lutèce visés ci-dessus (cf. tableau 1).

Pour les épaisseurs inférieures à 12 mm, les enduits intérieurs à base de plâtre doivent être appliqués conformément aux préconisations de la norme NF DTU 25.1, en une seule couche, cette couche peut être réalisée en plusieurs passes.

Pour les épaisseurs supérieures à 12 mm, les enduits doivent être appliqués en 2 passes successives (frais dans frais).

Les opérations habituelles de réglage, dressage, coupage sont réalisées conformément aux règles de l'art et ne présentent pas de difficulté particulière.

Les travaux de finition sont différents selon que l'on désire obtenir une surface d'enduit lisse (conforme aux normes NF DTU 25.1 et NF DTU 59.1, gratté ou structuré).

Les outils utilisés pourront être, suivant le cas, par exemple :

- Enduit lissé : lisseuse ou taloche éponge + lisseuse ;
- Enduit gratté : taloche à clous de différentes tailles ;
- Enduit structuré : tout outil permettant d'imprimer une empreinte à la surface de l'enduit : lisseuse à dents, balais, rouleaux à picots, etc ...

Dans le cas d'un enduit gratté, l'épaisseur de l'enduit fini doit être conforme aux préconisations de la norme NF DTU 25.1, qui impose une surépaisseur à l'application.

L'utilisation de déshumidificateur d'air permettant de réduire le temps de séchage des produits est autorisée.
Les différentes opérations doivent être réalisées après application de l'enduit : dressage, feutrage et lissage.

2.5. Assistance technique

La société PLACOPLATRE propose une assistance technique dédiée aux prescripteurs et entreprises de pose :

- PLACOPLATRE : 09 72 72 00 53.

2.6. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication

La fabrication du produit est réalisée par la société Saint-Gobain Weber Ltd. Flitwick (Angleterre).

Contrôles de fabrication suivant valeurs caractéristiques définies au 2.2.2. à chaque production :

- Extrait sec ;
- Viscosité ;
- Densité.

La fabrication des constituants du procédé fait appel à des techniques usuelles de fabrication de mélange à base de charges minérales inertes.

L'autocontrôle systématique dont fait l'objet la fabrication permet d'attendre de ce produit une constance convenable de la qualité.

Chaque emballage comporte les indications suivantes : la date de fabrication du produit exprimée en clair, la marque commerciale, les préconisations d'emploi et de sécurité, le nom de la société ou de l'usine productrice, ainsi que la référence à l'Avis Technique.

2.7. Mention des justificatifs

2.7.1. Résultats Expérimentaux

Essais de réaction au feu : rapport CSTB N° [RA21-0274](#), le primaire d'accrochage Lutèce® Contact Plus obtient les classements «A1» pour une application jusqu'à 180 g/m², et A2-s1,d0 pour > 180 g/m² et ≤ 400 g/m².

Rappel des essais effectués dans le cadre du précédent examen :

Essais d'adhérence Lutèce® Contact Plus (Rapport d'essais EEM 00 012) :

Essais réalisés avec plâtre allégé épaisseur 12 mm sur supports :

- Plaque de plâtre ;
- Carreau de plâtre ;
- Carreau de terre cuite ;
- Dalle béton ;
- Béton cellulaire.

2.7.2. Références chantiers

Plusieurs dizaines de tonnes de produits ont été commercialisées depuis 2004, date du début de la commercialisation en France.